

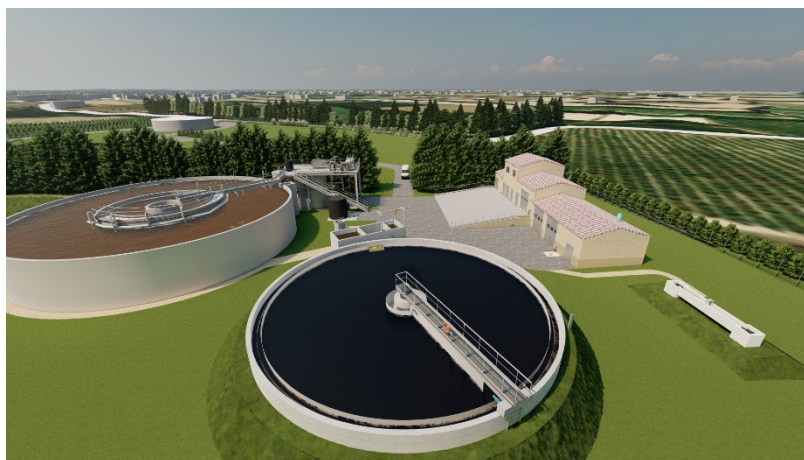
**La Régie des Eaux de Terre de Provence souscrit un prêt de 2,5 M€  
auprès d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels  
pour sa nouvelle station d'épuration**

Marseille, le 7 juin 2023

La Régie des Eaux de Terre de Provence souscrit un prêt de 2,5 M€ auprès d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, la filiale du groupe Crédit Mutuel Arkéa dédiée au financement des entreprises, des acteurs publics locaux et des professionnels de l'immobilier, pour financer la construction d'une nouvelle station d'épuration à Cabannes - Saint-Andiol dans les Bouches-du-Rhône.

Créée en 2020, la Régie des Eaux de Terre de Provence (RETEP), implantée à Saint-Andiol (Bouches-du-Rhône), intervient en tant qu'opérateur des services de l'eau, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif auprès de 55 000 usagers situés dans un territoire de 265 km<sup>2</sup>, en étroite relation avec la Communauté d'agglomération de Terre de Provence.

Dans un contexte de dérèglement climatique, l'accès durable pour tous à une eau de bonne qualité et en quantité suffisante est un enjeu majeur pour la région. Pour y répondre, la Régie des Eaux de Terre de Provence va déployer un plan d'investissement de plusieurs dizaines de millions d'euros sur plusieurs années consacré à la rénovation des installations d'eau et d'assainissement.



*Visuel du projet de la future station d'épuration intercommunale pour Cabannes et Saint-Andiol*

Parmi les volets prioritaires, la construction d'une nouvelle station d'épuration mutualisée pour les communes de Cabannes et de Saint-Andiol et celle d'un réseau de transfert pour acheminer les effluents de Saint-Andiol vers Cabannes d'une capacité de 13 500 équivalents-habitants.

Pour financer ce programme, d'un coût total de 5,8 M€ et qui bénéficie également de subventions de l'Agence de l'Eau et du département des Bouches-du-Rhône, la RETEP a souscrit à un prêt de 2,5 M€ auprès d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels.

Avec cette nouvelle illustration de son action territoriale en droite ligne avec sa stratégie RSE, la banque réaffirme une fois de plus sa volonté de soutenir les projets visant à optimiser la gestion de l'eau et à diminuer l'impact de l'homme sur l'environnement.

**Chrystel Calmettes, Responsable de clientèle institutionnelle région Occitanie et PACA chez Arkéa Banque E&I, remarque :** « *Accompagner les acteurs économiques publics et privés dans leurs transitions environnementales fait partie de notre cœur de métier. Nous sommes heureux de soutenir les projets de la Régie des Eaux de Terre de Provence dans la mise en œuvre de ses objectifs pour gérer l'eau de manière durable dans un contexte de réchauffement climatique.* »

**Sébastien Brias, Directeur administratif, financier et moyens généraux de la Régie des Eaux de Terre de Provence souligne :** « *Nous partageons avec Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels une vision à long terme pour accompagner la transition énergétique et remercions la banque de sa confiance dans cette opération, qui matérialise notre engagement pour répondre au mieux aux enjeux environnementaux et sociétaux de demain.* »

#### **À propos d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels**

[Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels](https://www.arka-banque-ei.com) est la filiale du groupe Crédit Mutuel Arkéa dédiée aux marchés des entreprises (PME & ETI), des acteurs publics et institutionnels locaux et des professionnels de l'immobilier. La banque accompagne 15 000 acteurs économiques partout en France à travers ses 21 implantations. Elle propose à ses clients une offre complète (financements, traitement des flux, moyens de paiement, épargne, assurances, opérations de salle des marchés, opcv, etc.).

Plus d'informations sur : [www.arka-banque-ei.com](https://www.arka-banque-ei.com)

#### **A propos de la Régie des Eaux de Terre de Provence**

La RÉGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE (RETEP) est un établissement public à caractère industriel et commercial. Créé en 2020 dans le cadre de la loi NOTRE la RETEP assure la gestion des services publics eau potable, assainissement et assainissement non collectif pour douze communes et près de 55 000 habitants.

Plus d'informations sur : [www.eaux-terredeprouvence.fr](https://www.eaux-terredeprouvence.fr)

#### **Contacts presse :**

##### **Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels**

Kablé Communication - Lucie Lelong - [lucie.lelong@kable-communication.com](mailto:lucie.lelong@kable-communication.com) - 06 45 69 81 57

##### **Régie des Eaux de Terre de Provence**

Angélique Ortega – [angelique.ortega@eauxtdp.fr](mailto:angelique.ortega@eauxtdp.fr) – 07 48 88 51 87